



**Société de conservation du lac Lovering,
C.P. 447, Magog, Québec, J1X 3X7
www.laclovering.org**

Procès-verbal de la réunion du CA de la Société de conservation du lac Lovering tenue le samedi 13 mai 2017 au centre communautaire de Magog, 95 Merry nord, salle 232

1. Ouverture de la réunion : La réunion débute à 9h05

Administrateurs présents : André Bélanger, Lucie Borne, Pierre Martineau, Catherine Gibeault, André Henneuse, Jean-Noël Leduc, Richard Gervais, Colette Scalabrini, Yves Gosselin, Constance Ramacieri

Administrateurs ayant motivé leur absence : Denis Yale

2. Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par Jean-Noël Leduc et appuyé par Colette Scalabrini d'adopter l'ordre du jour
Adopté à l'unanimité Prop # 17-15**

3. Adoption du procès-verbal du 22 avril 2017

**Il est proposé par Yves Gosselin et appuyé par André Henneuse d'adopter le procès-verbal du 22 avril 2017
Adopté à l'unanimité Prop # 17-16**

4. Rapport des activités régulières

- **Qualité de l'eau**

Jean-Guy Bédard continuera à gérer le programme de signalement d'éclosions de cyanobactéries via le réseau des Sentinelles alors que Catherine Gibeault est son porte-parole au CA. Nous tenterons d'augmenter le nombre de sentinelles autour du lac et leur nom pourrait être placé sur notre site Facebook.

Nous avons renouvelé notre participation au Réseau de surveillance volontaire des lacs.

- **Tributaires**

Une rencontre avec monsieur Limbo de la MRC pourrait se tenir jeudi prochain : il y sera question de la surveillance du barrage du lac aux castors du ruisseau des Berges.

André Bélanger fera les démarches auprès de la municipalité du Canton de Stanstead et des propriétaires concernés pour obtenir l'autorisation de circuler sur leurs terrains donnant accès au ruisseau Roy.

Cette année, la MRC procédera au prélèvement et à l'analyse de l'eau des ruisseaux Campagna, Des Berges et Fitch, au pied du barrage. Les résultats des analyses de 2016 indiquent que la qualité de l'eau du lac se maintient et que la santé du lac le classe au début de la phase *oligotrophe*

Le titre de la rubrique Tributaire à l'ordre du jour sera dorénavant modifié pour y ajouter *ruisseaux et fossés*. André Henneuse a dernièrement relevé un fort écoulement d'eau vaseuse en provenance de la ferme Côté dans un fossé le long de la rue des Tourterelles. Jean-Noël Leduc ira constater sur place.

- **Visibilité de la SCLL**

Nouveau logo

Il est proposé par Yves Gosselin et appuyé par Lucie Borne d'adopter comme nouveau logo de la SCLL le même design présenté par Émilie Gosselin pour les affiches du 50^e anniversaire.

Adopté à l'unanimité Prop # 17-17

Infolettre

Constance Ramacieri nous présente un premier projet d'Infolettre. Le CA approuve l'ensemble de la lettre tout en demandant qu'on mette plus d'accent sur les dernières réalisations de la SCLL étant donné que cette année, l'Infolettre sera envoyée à de nouveaux lecteurs qu'on souhaite convaincre de devenir membres. L'Infolettre sera publiée sur le site en même temps que sera fait son envoi postal.

APELO

L'association du lac O'Maley a réalisé une vidéo dans laquelle Lucie Borne parle de l'expérience de la pose de toiles de jute sur le myriophylle à épis par les bénévoles du lac Lovering. Nous ferons une demande auprès de l'APELO pour obtenir l'autorisation d'utiliser éventuellement cette portion de la vidéo.

AGA du RAPPEL

Jean-Noël Leduc nous fait un rapport de sa présence à l'AGA du Rappel. Il semble que l'entreprise a considérablement augmenté le nombre de ses membres depuis qu'elle s'est transformée en coopérative. Parmi les présentateurs, Michèle Gérin de Bleu Massawippi a fait un survol de l'avancement du dossier du nautisme. De plus elle a annoncé un projet d'envergure au lac Massawippi qui devrait demander la collaboration des 7 autres associations à l'origine du dossier sur le nautisme. A cet effet Constance Ramacieri et Pierre Martineau participeront le 2 juin au lancement de ce projet en présence de la ministre Bibeau. Ils seront donc en mesure de nous fournir plus d'information. L'événement servira également de levée de fonds pour financer le projet et le coût des billets est de 125\$/pers.

Rencontre du comité local de bassin versant du lac Memphrémagog

Jean-Guy Bédard, Lucie Borne et Yves Gosselin représenteront la SCLL à la rencontre organisée par COGESAF le 25 mai à la MRC.

• **Protection des rives**

Les bernaches

La campagne 2017 du contrôle des bernaches est maintenant terminée. Elle nous a permis de procéder à la stérilisation de 67 œufs.

Dans le cadre d'une démarche de recensement, Marie-Josée Goulet du ministère de la Faune demande notre collaboration pour signaler la présence éventuelle de tortues aperçues sur notre chemin.

• **Navigation responsable**

Les affiches

Le nouveau logo étant maintenant officiellement adopté, Catherine Gibeault pourra faire préparer les différentes affiches avisant les plaisanciers d'éviter les herbiers de myriophylle. Les affiches seront installées dès que disponibles.

• **Recrutement**

Constance Ramacieri a obtenu un avis légal concernant la modification de la cotisation proposée par le comité de recrutement qui se résume ainsi :

- Me Arseneault est clair ; la structure de membership ne peut pas reposer ou être définie à partir d'une adresse civique, ce sont les personnes qui peuvent être membres et non des adresses.
- Quant à la capacité du CA de modifier les règles d'adhésion, incluant la cotisation, en cours d'année, l'argument inclus dans la demande d'avis à l'effet que le CA n'a pas la compétence pour changer ces règles, pourrait avoir du mérite. Cependant, Me Arseneault nous indique, qu'il serait nécessaire de procéder à une recherche juridique plus en profondeur pour qu'il puisse donner un avis éclairé sur cette question.
- En absence de cette recherche, il nous conseille d'agir avec prudence, c'est à dire ne pas changer les règles d'adhésion avant l'AGA.

Il est proposé par Richard Gervais et appuyé par André Bélanger que, à une adresse donnée, la cotisation 2017 soit établie ainsi :

- **La cotisation du premier membre est fixée à 25 \$**
- **La cotisation du deuxième membre est gratuite**
- **Des membres additionnels peuvent adhérer pour 10\$ chacun**
- **La durée de l'adhésion est basée sur l'année du calendrier en cour**

Le résultat du vote des 9 membres présents est le suivant :

7 pour ; 1 abstention ; 1 contre

Adopté à la majorité

Prop # 17-18

Cette proposition sera présentée à l'AGA de 2017 pour être entérinée.

Constance Ramacieri a demandé que sa dissidence soit inscrite au procès-verbal de la réunion

La CA accepte avec de légères modifications la proposition du design des nouvelles cartes de membres confiée à Emilie Gosselin

- **Trésorerie**

Pierre Martineau nous rappelle que les frais reliés à l'envoi de l'Infolettre et aux activités de recrutement sont prés approuvés comme dépenses administratives.

- **Site WEB, babillards et Facebook**

Jacqueline Caboret remet la grille d'allocation des responsabilités des différentes rubriques à l'ensemble des membres du CA en demandant aux responsables de faire le suivi.

6. Varia

Rien à signaler

7. Dates des prochaines réunions

Samedi le 10 juin 2017 au centre communautaire de Magog, 95 Merry nord, salle 232

Samedi le 15 juillet 2017

8. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Colette Scalabrini de lever l'assemblée à 11h30

Lucie Borne,
Secrétaire d'assemblée

Ensemble protégeons notre lac.